entre 3 et 6 marcs, et pour une valeur de 100.000 marcs environ.

» *Draps de France.* — Il y a quinze ou vingt ans que l'importation des draps de France subit une diminuation constante.

» En 1870, cette importation représentait encore une valeur annuelle de 150.000 fr.; elle atteint à peine 30.000 fr. actuellement. On reproche d'abord aux draps français leurs prix élevés, mais on reproche surtout à nos fabricants de ne pas vouloir se passer de l'entremise de commissionnaires, qui majorent les prix de fabrique pour prélever leur courtage. On reconnait cependant la qualité excellente du produit français et je crois que la visite plus fréquente de nos commis-voyageurs ne resterait pas sans effet.

TISSUS DE LAINE PEIGNÉE ET TISSUS MÉLANGÉS. — *Cachemire.* — Les cachemires de couleur sont de provenance française et autrichienne.

» On en importe de 500 à 600 pièces, la pièce ayant de 30 à 60 mètres, avec une largeur de 0m98. Le prix de revient à Salonique est de 1 fr. le mètre pour l'article français avec 6 0/0 d'escompte. L'article autrichien est meilleur marché. Les cachemires imprimés, employés pour robes sont fabriqués en Alsace et en Autriche. La pièce à 35 mètres avec une largeur de 0m90. Le prix du mètre rendu à Salonique revient à 1 fr. 85 avec un escompte de 5 0/0. Importation annuelle 300 pièces.

Mousseline de laine. — Ce tissu est d'une consommation importante pour robes d'hommes et de femme il est de provenance anglaise, autrichienne et française. Prague fabrique un article meilleur marché que celui de France. Les pièces ont généralement 50 mètres sur une largeur de 0 m. 67, prix du mètre à Salonique : 1 fr. 10, escompte 5 o/o. Importation annuelle : environ 700 pièces. La France importe aussi une mousseline de laine imprimée, d'une qualité plus ordinaire, employée pour couvertures piquées et édredons. La Suisse fait également cet article.

Cachemire imprimé. — Cet article vient de France de Suisse, d'Autriche et d'Alsace. Il est importé en pièces de 25 à 30 mètres, avec des largeurs différentes : 0 m. 52, 0 m. 70, 0 m. 88 à 0 m. 90. Le prix varie de 1 fr. à 1 fr. 80 le mètre en fabrique avec un escompte de 5 0/0. La valeur de l'importation annuelle est de 150,000 francs environ.

Serge de laine pour robes. — La France et l'Angleterre importent cet article dont on consomme annuellement de 1000 à 1100 pièces. Largeur de l'étoffe : 0 m. 60. Prix de fabrique : 10 shillings pour le tissu anglais; prix un peu plus élevé pour le tissu de fabrication française.

» *Flanelle quadrillée (laine et coton).* — Cet article vient d'Allemagne, sa consommation annuelle est de près de 2,000 pièces de 30 à 35 mètres avec une largeur de 0,90 c.

» Il est expédié par Trieste, et revient à 0 fr. 80 le mètre franco bord dans ce port, escompte 8 0/0. Les frais jusqu'à Salonique sont de 1 0/0. L'emballage se fait en caisse.

» *Flanelle de couleur laine et coton.* — L'Allemagne fournit cet article, qui est d'une consommation plus importante que celle de la flanelle pure laine. Les pièces ont une longueur de 33 à 35 mètres et une largeur de 0 m. 95; le prix de revient à Salonique est de 0 fr. 90 le mètre. Importation annuelle environ 1,300 pièces. Emballage en caisses.

Tissus divers pour robes, en laine peignée et coton. — C'est l'Angleterre qui importe surtout ces tissus. Roubaix et Amiens envoient également leurs produits, mais en petite quantité, car les prix en sont plus élevés. Voici les prix de l'article courant anglais : pièces de 67 à 73 yards (61m24 à 66m72) largeur 33 à 34 pouces (0m84 à 0m86) prix : 0 fr. 46 le mètre rendu à Salonique ; importation annuelle : 2,000 pièces environ ; pièces de 67 à 60 yards (61m24 à 62m15), largeur 33 à 34 pouces (0m84 à 0m86), prix : 0 fr. 65 le mètre à Salonique ; importation annuelle 1100 pièces.

L'emballage se fait en caisses.

» *Army Cloth.* — Ce tissu en laine cardé et coton provient d'Angleterre; il est employé pour robes. On compte d'ordinaire 70 yards (63 m.98) à la pièce, avec un largeur de 1 m. 33.

» En fabrique le prix moyen est de 1 sh. 5 d. le yard, soit 1 fr. 95 le mètre, avec un escompte de 3 0/0. Les frais jusqu'à Salonique, sont de 6 0/0. L'expédition a lieu balles et le pliage se fait en rouleaux. L'importation annuelle est de 700 à 800 pièces.

Serges pour robes. — Cet article en laine et coton est fabriqué en Angleterre. On en importe près de 800 pièces par an, la pièce de 23 yards (21 mètres) et d'une largeur de 0 m. 60. Prix de fabrique : 8 sh. 6 d. la pièce, soit 0 fr. 54 le mètre, plus les frais jusqu'à Salonique, environ 6 0/0. Les pièces sont pliées en yards.

» Serge de couleur pour robes, en laine et coton. On en importe 2.400 pièces environ par an d'Angleterre à 6 sh. la pièce soit 0 fr. 36 le mètre, en fabrique et 6 0/0 de frais jusqu'à Salonique. Les pièces ont une longeur de 23 yards (21 mètres) et une largeur de 0 m. 60. Même pliage que pour la serge précédente.

» *Velours soie et coton.* — Les velours importés sont de provenance alsacienne et allemande. D'Alsace on reçoit par an près de 1500 pièces dans les conditions suivantes : longueur de la pièce 30 à 35 mètres, largeur 0 m. 69 ; prix de fabrique 0 fr. 76 le mètre avec 4 0/0 d'escomptes et frais jusqu'à Salonique 2 0/0.

» Les velours de Crégeld ont aussi 30 à 35 mètres à la pièce et la même largeur que ceux d'Alsace. Leur prix de fabrique est de 1 fr. 90 le mètre avec escompte de 5 o/o; frais jusqu'à Salonique, 2 o/o, importation annuelle de 500 à 600 pièces. On plie par mètre et l'emballage se fait en boites de carton expédiées par caisses.

» Les velours de soie de fabrication française viennent en quantité insignifiante. »

NOUVELLES DU JOUR

Le commissaire Dresch

Paris, 6 juin. — D'après un journal, le commissaire Dresch, qui a arrêté Ravachol, serait actuellement soigné à Royan pour une affection du cerveau.

Les courses vélocipédiques de Paris à Clermont

Clermont-Ferrand, 6 juin. — Sont arrivés : 1er, Farmans, 8 heures 58; 2e, Corre, 9 heures 14.

Les catastrophes en Amérique

New-York, 6 juin. — La partie commerciale de la ville de Credo dans l'Etat de Colorado a été détruite hier par un incendie. Les pertes sont évaluées à un million de dollars. Un grand nombre d'habitants sont sans asile.

A Pittsburg, l'inondation se modère et les eaux commencent à se retirer.

On annonce qu'une trombe a dévasté la ville de Corry et plusieurs autres localités importantes de la région du pétrole.

La rentrée du prince de Bismarck

Berlin, 6 juin. — Malgré les démentis donnés par les journaux de Hambourg à la nouvelle annonçant les démarches faites auprès de l'empereur en vue de la rentrée du comte de Bismarck dans la diplomatie allemande, on considère cette rentrée comme fort probable.

Nos officiers généraux à la frontière

On lit dans le *Gaulois* :

« Le général de Galliffet, accompagné de plusieurs officiers généraux et supérieurs de l'état-major général, est parti pour la frontière de l'Est, où il va diriger un voyage d'état-major d'armée.

» L'intendant général Delaperrière, le médecin-inspecteur Dauvel, et les officiers généraux et supérieurs des 4e, 6e, 11e et 18e corps d'armée, qui ont été désignés pour ce voyage d'études, se sont rendus à Houdelaincourt, pour atteindre le général-inspecteur, sous les ordres duquel ils serviraient le jour d'une déclaration de guerre.

» Nous avouons ne pas très bien comprendre comment des généraux et des officiers supérieurs appartenant aux corps d'armée du Mans, de Châtous-sur-Marne, Nantes et Bordeaux pourraient être appelés à se réunir ensemble sous les ordres du général de Galliffet en cas de guerre.

» Il y a là une confusion qui aurait besoin d'être expliquée.

» Une autre mission conduite par le général Davout se rendra prochainement sur la frontière des Alpes : elle se composera d'officiers appartenant aux gouvernements militaires de Paris et de Lyon et aux 15e, 16e et 17e corps d'armée. »

Le pape et l'Italie

Rome, 6 juin. — Le pape a réuni mardi dernier un conseil de cardinaux chargés d'étudier attentivement la situation de l'Italie au point de vue des intérêts de la papauté et de proposer une règle de conduite en conséquence.

La fête du « Statuto » à Rome

Rome, 6 juin. — A l'occasion de la fête du *Statuto*, de nombreuses maisons étaient illuminées ce soir. Un feu d'artifice a été tiré au Pincio. Le roi Humbert et le corps diplomatique y ont assisté.

Une foule énorme se pressait aux abords du Pincio. A son arrivée et à son départ, le roi a été vivement acclamé.

A la frontière russe

Saint-Pétersbourg, 6 juin. — Le ministre de la guerre a interdit aux officiers des garnisons des frontières allemande et autrichienne les visites qu'ils avaient jusqu'à présent l'habitude de faire à leurs camarades d'armes allemands et autrichiens.

Suicide d'un vieillard de 106 ans

St-Pétersbourg, 6 juin. — On mande de Zékaterinoslaff qu'un nommé Alexandre-Guillaume Bulan vient de se suicider à l'âge de cent six ans. Cet individu a laissé une lettre dans laquelle il déclarait qu'il se donnait la mort, parce que la vie d'à présent, comparée au temps jadis, lui paraissait insipide et ennuyeuse.

La catastrophe de Birkenberg

Vienne, 6 juin. — Les dernières dépêches de Przibram évaluent à 362 le nombre des mineurs qui ont trouvé la mort dans les puits Maria et Anna. Avant-hier et hier on a retiré une grande quantité de débris humains à moitié carbonisés. Le puits Anna brûle encore et on n'a pu encore y opérer une descente. L'incendie ayant éclaté dans le puits Maria, la plupart des mineurs semblent s'être réfugiés dans le puits Anna, où ils ont trouvé la mort. Le conseil municipal de Vienne a voté une somme de 5,000 florins pour les familles des victimes.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE TRIOMPHE DE LA CŒCILIA AU CONCOURS DE TOURCOING. — Nous sommes heureux et fiers d'enregistrer le splendide succès remporté au grand concours de Tourcoing par la société chorale « la Cœcilia ».

On sait que nos vaillants sociétaires luttaient en division supérieure contre plusieurs sociétés, sociétés d'une force remarquable, et dont plusieurs arrivaient au concours précédées d'une réputation brillante.

Comme nous le disions plus haut, le succès a été splendide — et complet : il ne pouvait être ni plus beau ni plus grand qu'il n'a été.

La *Cœcilia* — on le verra dans le compte-rendu que nous publions plus loin — a remporté le premier prix de lecture à vue et le premier prix d'exécution.

La nouvelle de ce résultat triomphal a été accueillie à Roubaix avec un véritable enthousiasme. On est unanime à féliciter nos vaillants et excellents travailleurs, dont les efforts énergiques et persévérants sont couronnés par une pareille victoire.

Honneur à eux — et à leur dévoué chef, M. Paul Fournier, qui a contribué, pour une bien large part, au résultat que tout Roubaix acclame !

Vive la « Cœcilia ! »

Vive Roubaix !

Une conférence en langue flamande à la salle de la « Paix. » — Le groupe socialiste flamand de Roubaix (naturalisés et belges) avait organisé dimanche, sous forme de réunion publique, une conférence à la salle du parti ouvrier, boulevard de Belfort.

Deux orateurs très connus au-delà de la frontière, le citoyen Seffers, typographe, vice-président du Conseil des prud'hommes de Gand, et la citoyenne Emélie Claeys, membre de la Société des femmes socialistes de la même ville, avaient été invités à venir prendre la parole dans ce *meeting*, dont le sujet principal était « L'utilité des syndicats »

Une délégation était allée recevoir les voyageurs à la gare, au train de 10 h. 26; elle les accompagna, à leur arrivée, chez M. Henri Carrette, sur le désir exprimé par eux de saluer le Maire de Roubaix.

A 11 h. 20, les conférenciers faisaient leur entrée dans la salle de la « Paix », précédés des citoyens Bockstael, Denonne et Debie, membres de la délégation.

On constitue le bureau : les trois citoyens que nous venons de citer sont élus président et assesseurs, dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Après une courte allocution, le président donne la parole à la citoyenne Emélie Claeys.

Dans un long discours, qui paraît extrait d'un ouvrage spécial, qu'elle tient à la main, la conférencière raconte les origines du socialisme, son organisation, son fonctionnement, et elle dit qu'il rend des services à la cause ouvrière en Belgique, au moyen des syndicats.

Le citoyen Seffers se présente ensuite à la tribune. Il parle d'abord des catholiques et des libéraux, qui se disputent la direction des destinées de la Belgique. Puis, pendant trois quarts d'heure, il traite de la question du socialisme, dont les ramifications, dit-il, s'étendent sur tout le globe, grâce au groupement corporatif.

Ces deux discours ont été fort applaudis et la séance a été levée à une heure précise.

A la sortie, qui s'est opérée sans incident, des quêtes ont été faites au profit des grévistes de la Société Anonyme.

Les mariages du lundi de la Pentecôte, ont, comme chaque année, été fort nombreux. Aussi l'animation a-t-elle été grande, toute la matinée, Place de la Mairie.

Revue de la gendarmerie. — L'inspection générale des brigades de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Le Quesnoy, Cysoing, Halluin et Wattrelos sera faite le 10 juin, à la caserne de Roubaix, par le général Le Coat de Saint-Haon.

Un obit solennel pour les soldats défunts à l'église Saint-Sépulcre. — La société d'anciens militaires, *La Fraternelle*, dont le siège est rue des Arts, et qui a pour président M. Jules Delmotte, a fait célébrer à l'église Saint-Sépulcre, lundi, à onze heures, comme les années précédentes, une messe solennelle, pour le repos des âmes de tous les citoyens ayant servi dans les armées françaises.

Les membres de cette société, au grand complet, s'étaient fait un devoir d'assister à cette belle cérémonie religieuse, sous les plis du magnifique drapeau, don de M. François Roussel, chevalier de la Légion d'honneur.

La société des *Anciens médaillés*, une délégation de la société des *Anciens soldats et amis réunis*, la société des *Anciens militaires de Roubaix*, avec son drapeau, rehaussaient, par leur présence et par leur tenue martiale, l'éclat d'une manifestation patriotique, qui avait attiré sous les voûtes du saint lieu une assistance nombreuse et recueillie.

A la sortie de la messe, la société *La Fraternelle* a offert à son président un magnifique bouquet. M. Jules Delmotte a paru très touché de cette démonstration affectueuse.

Dimanche soir, un banquet avait réuni tous les membres à l'estaminet des *Deux Postes*, siège de la société, et la plus franche gaîté n'avait cessé de régner pendant tout le repas.

La Saint-Mamert. — Lundi, à trois heures a eu lieu, au *Tir national*, rue Ampère, le tir traditionnel; voici les résultats :

21 cartons touchés, 11 prix distribués : 1er prix, Delvoye Jules, sapeur, une louche valeur 60 fr.; 2e, Roupaiu J.-B., sergent, une cafetière en argent, 45 fr.; 3e, Bène Camille, caporal, six cuillers à café, 38 fr.; 4e, Pardon Alexandre, sapeur, un régulateur, 28 fr.

5e prix, Crépin Alphonse, sapeur, un service à découper, 20 fr.; 6e, Letienne Pierre, sapeur, une pipe, 18 fr.; 7e, Destoock Pierre, sapeur, un porte-cigare, 13 fr.; 8e, Seynave Jean, sergent-major, une pipe, 10 fr.; 9e, Vanoosteiyse Théophile, sapeur, un porte-cigare, 6 fr.; 10e, Dubuyon Jules, tambour, prix de surprise, 7 fr.; 11e, Duconlombier Henri, id., 2e prix de surprise 5 francs.

Le jubilé de la Société des archers de l' « Aigle d'or ». — Dimanche, le quartier de la Place Nadaud était en émoi pour la célébration du 56e anniversaire de la fondation de la Société des archers Saint-Sébastien de l'*Aigle d'Or*, dont le local fait l'angle de la Grande-Rue et de la rue Lacroix, et pour fêter le jubilé du doyen de la société, M. Louis Bury.

Beaucoup d'habitants ont arboré les trois couleurs nationales. La façade du local disparaît sous des faisceaux de drapeaux.

Tous les doyens des sociétés d'archers de Roubaix avaient été conviés à la fête. Douze d'entre eux, porteurs de bouquets, sont arrivés au local de l'*Aigle d'Or*, à une heure ; voici leurs noms :

MM. Tassart, de la société du *Coq Français* ; Molte, du *Pinson d'Or* ; Parzy, du *Cœur Joyeux*; Preux du Blanc-Four ; Zaïe, des *Trois Mousquetaires* ; Lefebvre, de *chez Lecomte*; Duthoit, du *Dauphin* ; Derassinon, de la *Nouvelle Arcature* ; Dupryel, du *Petit Barbier* ; Catteau, du *Gros-Caillou* ; Lecomte, de l'estaminet de l'*Epeule* ; Farvacque, de l'estaminet Desbarbieux.

Bientôt le cortège se forme pour aller à la rencontre du jubilaire, au Labourieu, il y arrive à une heure et demie, et après les félicitations, il se met en marche dans la direction du local. Il est ainsi composé :

Un groupe d'une trentaine d'enfants, garçons et filles, porteurs d'arcs et de carquois avec flèches; les membres de la société avec le drapeau au nombre d'une cinquantaine; différentes délégations de sociétés de la ville; puis un landau dans lequel se trouve M. et Mme Bury et M. Lamant, président; la voiture est entourée de douze doyens.

Au local, une fillette, au nom des sociétaires, présente à M. Bury, un coussin de velours sur lequel on a placé une médaille d'argent et de nombreuses pièces d'or.

M. Bury remercie vivement les sociétaires et son fils adresse, en son nom, quelques mots à ceux qui fêtent si chaleureusement le vieillard.

Une médaille d'argent a ensuite été offerte au président, M. Lamant, qui fait partie de la société depuis 26 ans.

A trois heures a eu lieu un banquet auquel ont pris part tous les membres du cortège. Des vivats ont été portés en l'honneur du jubilaire ; la fête s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Lundi matin, une messe a été célébrée en l'église Saint-Sépulcre. Tous les sociétaires y assistaient. Un vicaire de la paroisse a retracé la vie de M. Bury, dont il a fait un éloge mérité.

A une heure, a eu lieu le tir offert par la société aux doyens étrangers; les prix se composent de médailles d'argent. Voici les résultats : 1er prix, M. Adolphe Derassinon; 2e, M. Alexandre Lecomte; 3e, M. J.-B. Dupryel.

Brutalité d'un mauvais débiteur. — M. Louis Toussaint, cabaretier au Blanc-Seau, à l'enseigne de la *Fauvette*, sortait de chez lui, dimanche, à la fin de l'après-midi. Il rencontra, quelques instants après, un homme habitant la rue Solférino, à qui il réclama le remboursement d'une dette de cinquante centimes.

Pour payer son créancier, l'individu commença à le frapper. Ensuite, poussant la méchanceté jusqu'à la cruauté, il lui porta dans l'œil droit un coup violent, avec le tuyau d'une pipe qu'il tenait à la main, dont il s'était fait, pour ainsi dire, une arme offensive.

L'œil complètement fermé, M. Toussaint regagna sa maison, en proie à des souffrances impossibles à décrire. Le docteur Largillière, appelé en toute hâte, constata un énorme gonflement de la paupière inférieure, compliqué d'épanchement de sang. Le globe même de l'œil avait été contusionné, et un épanchement s'était aussi produit à l'intérieur.

Si le coup avait été porté un demi-centimètre plus haut, M. Toussaint eût été borgne.

En attendant sa guérison, qui sera très longue, il a déposé une plainte contre l'auteur de cette lâche agression.

Un vol de 160 francs. — Dans la soirée de vendredi dernier, M. Backaert, boucher, rue du Crétinier, et sa femme, s'étaient absentés pendant quelques heures.

Le lendemain matin, Mme Backaert, après avoir ouvert le tiroir d'une commode, fermé à clef, pour y prendre de l'argent, constata, à sa grande surprise, la disparition d'une somme de 160 francs, qui y était déposée. Chose étrange, la serrure n'avait pas été forcée.

L'habile auteur de ce vol audacieux est inconnu jusqu'à présent.

Tombé d'un escalier. — Un jeune homme M. Otto Vandebogaerde, de la rue des vélocipèdes, montait les degrés d'un escalier, chez lui, lorsqu'il tomba, et se fractura le bras gauche. M. Vandebogaerde a été admis d'urgence à l'hôpital.

Deux enfants disparus. — Deux enfants, âgées, l'une, Aline Stasbader, de 3 ans, l'autre, de quatre ans, et demeurant rue de France, 51 et 53, ont disparu de chez elles depuis lundi, à dix heures du matin. Les recherches faites, jusqu'à minuit, pour les retrouver, n'ont abouti à aucun résultat.

Un vieillard disparu. — Un homme de 77 ans, M. Théophile Carton, est disparu depuis samedi dernier. Lorsqu'il a quitté son domicile, il était vêtu d'un gilet à manches, chaussé de sabots, et coiffé d'une casquette noire. Il mesure 1 m. 67 de taille.

Un enfant mordu par un chien. — Dimanche soir, vers neuf heures, un petit garçon de 9 ans, Georges Ostile, demeurant rue Saint-Jean, venait se plaindre au poste de police du 3e arrondissement, qu'un chien l'avait mordu quelques instants auparavant, dans la rue de Lannoy, à un endroit qu'il désignait. Un agent y accompagna l'enfant ; mais l'animal avait disparu, et il fut impossible de connaître son propriétaire. Le père du petit garçon, survenu dans l'intervalle, le conduisit chez un pharmacien, qui pansa la morsure, et constata qu'elle était heureusement sans gravité.

Arrestation de deux militaires. — Dimanche matin, la gendarmerie était avertie que deux militaires du 73e régiment de ligne en détachement à Aire-sur-la-Lys, et domiciliés à Roubaix, avaient quitté leur poste samedi soir sans permission. On fit immédiatement des recherches et lundi matin, les deux militaires étaient arrêtés à Roubaix et écroués.

Un accident rue de Lannoy. — Dimanche vers midi, un accident s'est produit à l'estaminet Desbarbieux, rue de Lannoy. Plusieurs archers étaient occupés dans la cour à tirer à l'arc au but. La flèche d'un archer, M. Crochon, camionneur, rue de Lannoy, cour Facon, alla s'abattre dans la cour d'une maison voisine. M. Crochon, pour la reprendre, voulut gravir la haie de séparation; par malheur il tomba et se fractura la jambe gauche. Un médecin lui donna des soins, puis le fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Contraventions. — Dans l'après-midi de dimanche, une soigneuse demeurant rue de la Guingouette, Zulma Vanneste, qui ne paraissait pas avoir toute sa raison, causait du scandale sur la voie publique, dans le voisinage de son domicile.

Dans la soirée du même jour, une cabaretière de la rue Magenta, Adèle Lagache, laissait jouer de l'accordéon dans son établissement, avec cette circonstance aggravante qu'elle est coutumière du fait.

Des contraventions ont été dressées à la charge de ces délinquantes.

Les ivrognes. — Un homme d'une vingtaine d'années, complètement ivre, Joseph Vandenhoven, journalier, demeurant rue Bernard, causait les passants sur la Grand'-Place, dans la soirée de dimanche. La police lui a procuré un abri, pour la nuit, au dépôt du 2e arrondissement.

Un autre ivrogne, homme de 52 ans, Pierre Bonte, tisserand, habitant la rue Decrème, avait causé un rassemblement par ses excentricités dans la rue Ste-Thérèse. Il s'est fait loger, jusqu'au lendemain matin, au violon du 2e arrondissement.

Communications diverses

Enterrements du mardi 7 juin. — M. Augustin Raes, 3 h. 1/2 Saint-Rédempteur — M. Paul Herbant, 4 h. 1/2 Sacré-Cœur. — M. Isidore Castel, 9 h. 1/2 église de Fretin.

Obits du même jour. — M. Joseph Cuvelier, 9 h. 1/2 Saint-Martin. — Mlle Clémence Duvivier, 9 h. Notre-Dame

Ecole de natation. — Température de l'eau : 6 juin, 8 heures du matin, 20 degrés; 5 heures du soir, 22 degrés. Sans variations.

« Choral Nadaud » (Section mixte). — La répétition qui devait avoir lieu, aujourd'hui mardi, est remise à jeudi, à cause de la réception de la *Cœcilia roubaisienne*.

Les membres du *Choral Nadaud* sont priés de se trouver, pour cette réception, à sept heures du soir, place de la Fosse-aux-Chênes.

La « Roubaisienne ». — Les membres de la *Roubaisienne*, sont priés de se trouver aujourd'hui, mardi à sept heures, place de la Fosse-aux-Chênes, café Delattre, pour la réception de la *Cœcilia roubaisienne*.

Les membres de la *Fanfare de Beaurepaire*, sont priés de se rendre le mardi 7 juin, à 6 heures 1/2 précises, au pont Morel pour réception de la *Cœcilia*.

La commission administrative de l'*Union des Travailleurs*, prie MM. les sociétaires de se rendre au local, café Depauw, mardi 7 courant, à 6 heures 1/2 pour assister à la réception de la *Cœcilia*, lauréate du concours de Tourcoing. Tenue de rigueur. Ils sont aussi priés de se rendre, jeudi 9 courant à 8 heures 1/2, place de la Liberté, pour l'audition.

LE CHEVEU BLANC

quand il se produit avant le temps, est une preuve incontestable du manque de vitalité dans le bulbe apillaire.

En se servant habituellement pour les soins de la tête de la LOTION du Dr ROFF, dont les propriétés toniques et vivifiantes sont aujourd'hui connues de tout le monde, on conservera sa chevelure blonde, châtain ou brune, et l'on évitera l'emploi toujours si désagréable des teintures. Le flacon 3 francs. Dépôt général, Dr ROFF, rue Sainte-Catherine, 164, Bordeaux.

Dépôt : Tourcoing, Bruneau, phen, 2, rue de Lille. 30940d

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contrefaçons ! 30945d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Le concert-festival, organisé par les *Enfants de la Lyre*, a obtenu beaucoup de succès. Le jardin de M. Paul Backaert regorgeait de monde. Toutes les sociétés ont été fort applaudies.

Un jubilé. — Lundi, à onze heures, une messe a été célébrée en l'église paroissiale, pour le jubilé de M. et Mme Leman-Delbarre; l'assistance était nombreuse. La fête a continué par un banquet.

TOURCOING

Le grand concours international d'orphéons

DE TOURCOING

Cette fête de la musique, dont l'initiative et l'organisation sont dues aux orphéonistes *Crick-Sicks*, a obtenu tout le succès qu'on pouvait en attendre.

Le tournoi artistique auquel ont pris part des sociétés chorales de la plus grande valeur a présenté un très grand intérêt et toute la fête s'est écoulée à l'entière satisfaction de tous ceux qui, comme exécutants et auditeurs, y ont pris part.

L'ASPECT DE LA VILLE

Tourcoing avait revêtu, lundi matin, ses airs de fêtes. Beaucoup de maisons sont pavoisées : de la gare dont la façade est ornée de faisceaux de drapeaux aux couleurs nationales et belges, jusqu'à la Grande-Place, des mâts surmontés d'oriflammes tricolores sont plantés de distance en distance. L'aspect de la place est des plus réjouissants à l'œil avec sa profusion de drapeaux, de cordons de verres pour l'illumination qui l'encadre et la décoration du kiosque.

La circulation y est tellement active qu'on a peine à se frayer un chemin dans la foule.

Les sociétés qui doivent prendre part au concours commencent à arriver. Elles se groupent à l'ombre de leurs bannières et se préparent à affronter la première lutte, le concours de lecture à vue.

L'ordre dans lequel ces sociétés seront appelées à se produire est déterminé par le sort. Les présidents se réunissent chez M. Edouard Masurel à neuf heures pour cette formalité.

Suivant le tirage au sort dans la division d'excellence, le *Cercle royal des XXV* de Gilly (Belgique) exécutera en premier lieu, puis les *Enfants de Lutèce* de Paris et ensuite les *Bardes du Hainaut* de Quaregnon.

Dans la division supérieure, qui ne comprend plus que cinq sociétés, l'*Alsace-Lorraine* de Reims faisant défaut, le n° 1 est attribué à la société *Les Amis de la Rive Gauche*, de Paris, le n° 2 à l'*Etoile*, de la Madeleine-lez-Lille, le n° 3 à la *Lyrique Bruxelloise*, le n° 4 à *La Tournaisienne* et le n° 5 à la *Cœcilia*, de Roubaix.

LE JURY

Les membres du jury se réunissent vers dix heures chez M. Masurel afin d'élire leur président et secrétaire.

M. Massenet, qui avait promis de présider le concours, s'est fait excuser par télégramme, une indisposition l'ayant empêché au dernier moment de quitter Paris. M. Gustave Charpentier, retenu pour la répétition de son œuvre *La Vie du Poète* qui sera représentée jeudi à l'Opéra, a envoyé également ses excuses ainsi que MM. Tynel et Léon Jouret. MM. Delsart et Samuel doivent arriver plus tard.

Pour le concours de lecture à vue, le jury est composé comme suit : MM. Boulenger, président ; Cieutat, secrétaire, Leenders, E. Ratez, Simar, Nevejans, Dubois, Grisez, Meyer, Koszul, Carlier, F. Bulteau et L. Rosoor.

LE CONCOURS DE LECTURE A VUE

Vers onze heures les sociétés concurrentes se rendent à la salle des Fêtes de la place Leverrier où doivent avoir lieu les épreuves de lecture à vue.

Les morceaux imposés, tant en division d'excellence qu'en division supérieure, sont de la composition de M. Louis Rosoor.

C'est la division supérieure qui commence dans l'ordre suivant : l'*Etoile*, de la Madeleine, les *Amis de la rive gauche*, la *Lyrique Bruxelloise*, la *Tournaisienne*, et la *Cœcilia*.

Ce concours a lieu à huis-clos Une fois terminé, le président du jury proclame les résultats dans l'ordre suivant :

1er prix : La *Cœcilia de Roubaix*, par huit voix contre six.

2e prix : L'*Etoile de la Madeleine*, à l'unanimité.

3e prix : La *Tournaisienne de Tournai*, par sept voix contre sept (Bruxelles), la voix du président étant prépondérante.

Dans la division d'excellence la lutte se circonscrit entre les *Enfants de Lutèce* et le *Cercle Royal des XXV*, de Gilly.

Cette dernière société, le *Cercle Royal des XXV*, emporte le prix à l'unanimité des suffrages du jury.

Le concours de lecture à vue était terminé à une heure de l'après-midi.

Voici quelques appréciations sur ces premières épreuves :

L'Etoile de la Madeleine a fait une bonne lecture mais la partie de baryton a été faible en général.

Les *Amis de la Rive Gauche* ont eu une exécution laissant à désirer comme rythme et justesse.

Chez la *Lyrique* de Bruxelles, le style et les nuances ont fait défaut.

La *Tournaisienne* a donné une exécution un peu lourde et manquant parfois de justesse.

Quant à la *Cœcilia*, elle a donné une exécution comme style et musicalité.

Dans la division d'excellence, les *Enfants de Lutèce* ont correctement rendu le morceau fort difficile: mais le mouvement était un peu saccadé et un peu rapide.

Le *Cercle des XXV*, de Gilly, a donné une exécution très réussie, dans un rythme fort bien observé.

LE CONCOURS D'EXÉCUTION

A partir de deux heures et demie, l'animation se porte vers les abords du Conditionnement où doit avoir lieu le concours d'exécution. Le public commence à affluer ; les sociétés arrivent bannière déployée.

Le vaste hall du conditionnement a été très heureusement ménagé pour la circonstance. Des faisceaux de drapeaux dans lesquels nos couleurs nationales encadrent le pavillon belge garnissent les murs. Une estrade décorée avec goût a été dressée au fond de la salle pour les exécutants, près du jury des places sont réservées à l'administration : elles sont occupées par M. Victor Hassebroucq, maire; M. Drou, député; MM. Lehoucq, Sasselange et Diéval, adjoints; et plusieurs conseillers municipaux. Les fauteuils réservés à M. le Préfet et à Mme Vel-Durand restent vacants, le premier magistrat du département étant retenu à Paris.

Les organisateurs du concours avaient eu la délicate attention de réserver une table à la presse.

L'auditoire est fort nombreux : presque toutes les chaises sont occupées. Nous y voyons beaucoup de dames aux fraiches toilettes.

La Fanfare du Petit-Château, si habilement dirigée par M. Mager, a ouvert le concours par la *Marseillaise*, puis elle a joué un excellent morceau de son répertoire.

La lutte commence un peu après trois heures. Le jury, qui s'est complété de MM. Delsart et Goossens, est constitué, comme le matin, sous la présidence de M. Boulenger.

C'est la société les *Amis de la Rive Gauche* (52 exécutants), qui commence. Cette société malgré son effectif assez restreint a une réelle valeur. On a remarqué surtout la finesse de sa diction. *Les Chasseurs*, le chœur imposé de S. Guinant, a été dit avec infiniment de goût, l'*andantino* a été surtout très bien modulé, mais les choristes ont un peu baissé à la fin. Quant au chœur au choix *Le Festin* de Laurent de Rillé, les *Amis de la Rive Gauche* ont rendu avec un rare bonheur le sentiment dramatique de cette composition chorale; mais ici c'est la même faiblesse dans la tonalité qui reparait.

L'Etoile de la Madeleine leur succède avec 80 exécutants. Le chœur imposé est le même, *Les Chasseurs*. La société l'a enlevé avec brio mais avec beaucoup moins de charme que les premiers exécutants. Nous ferons la même réserve pour le *Tyrol* d'Ambroise Thomas qui exige une rare perfection de rendu que la société n'a pas atteint.

Le n° 3 est occupé par la *Lyrique Bruxelloise* (53 exécutants). Beaucoup de sûreté et de précision dans les attaques, nuancement parfait, telles sont les qualités que nous avons remarquées dans l'interprétation des *Chasseurs* dont les choristes ont parfaitement saisi le caractère.

Le mouvement était un peu lent et l'adagio n'est pas juste. Les ténors disent avec grâce, mais ne sont pas secondés par les autres voix.

Cette même société avait à surmonter de très sérieuses difficultés dans les *Navigateurs*, d'Ernest Boulanger ; l'interprétation n'était pas très exacte ; la finale a cependant été fort bien enlevée.

La *Tournaisienne* vient quatrième (136 exécutants). — Cette société avait eu un bon début du chœur imposé, il y a eu malheureusement un léger accroc au passage de barytons qui a manqué de justesse. L'exécution est lourde et manque de style, mais elle se relève à l'adagio. Le mouvement devient trop lent ensuite.

Dans leur chœur au choix, le *Chêne renversé*, de Riga, on sent un abus et une exagération des nuances et il manquait un peu de justesse. C'est d'ailleurs une œuvre fort ardue qui témoigne d'efforts persévérants.

Le sort avait désigné la *Cœcilia* de Roubaix pour clôturer la première partie du concours d'exécution. Cent quarante-quatre choristes entrent en ligne.

Cette société a su, à notre avis, donner une belle allure au chœur imposé : ses effets d'opposition sont bien atteints. Beaucoup de carrure et d'ensemble dans l'exécution. On aurait pu désirer un peu plus de pureté dans les motifs de ténor.

La *Cœcilia* a dit, avec beaucoup de sentiment, la belle composition de Riga, *Les Esprits de la Nuit*.

L'interprétation de ce chœur a été réellement remarquable; aussi le public l'a-t-il chaleureusement acclamée.

Telles sont les impressions transcrites au passage. Voici maintenant la décision du jury.

1er prix, 800 francs et médaille en vermeil, la *Cœcilia*, de Roubaix ;

2e prix, 500 francs et couronne en vermeil, l'*Etoile* de la Madeleine-lez-Lille ;

3e prix, 250 francs et palme de vermeil, les *Amis de la rive gauche*, de Paris.

Pour ce prix on a procédé à deux tours de scrutin.

4e prix, palme vermeil, la *Tournaisienne*, de Tournai.

Il a fallu ici encore recourir à un second et un troisième tour de scrutin.

M. Boulenger proclame les résultats : un cinquième prix est attribué à la *Lyrique Bruxelloise*. — De longues acclamations saluent les succès des différentes sociétés. La *Cœcilia* et son sympathique chef, M. Fournier, sont l'objet d'une véritable ovation. Ses choristes le portent en triomphe à la sortie.

LE CONCOURS DE LA DIVISION D'EXCELLENCE

La lutte qui a été déjà si chaude dans la première partie du concours d'exécution promet d'offrir un intérêt tout particulier maintenant, en raison de la valeur des sociétés qui vont se mesurer. Aussi la foule n'est pas moins grande à 7 h. 1/2 qu'à 2 heures et quand la Fanfare du Petit-Château prélude par un enlevant « allegro » la salle est presque pleine.

A 7 h. 45, les membres au nombre de 148, de la *Société Royale des XXV*, prennent place sur l'estrade. Le jury siège toujours au complet.

La société de Gilly a commencé par l'*Hymne du Matin*. Très brillante exécution, fort acclamée; nous nous demandons cependant si dans le nuancement les transitions sont suff